

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONSTRUCTION DECHETERIE DE MAGNE - PLATEFORME EN BETON MODULAIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Luc DELAGARDE, Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGÉ, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN suppléé par Anne-Marie PROUST.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONSTRUCTION DECHETERIE DE MAGNE - PLATEFORME EN BETON MODULAIRE

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

La Communauté d'Agglomération du Niortais projette l'achat d'une plateforme en béton modulaire pour la construction de la déchèterie ZAC de la Chaume aux Bêtes de Magné.

En effet, la solution d'un quai modulaire permet :

- De gérer les évolutions régulières du nombre de filières de valorisation : Eco-Mobilier, tri du polystyrène tout en prenant en compte les filières en cours d'émergence, comme le bois classe A, plastiques durs,...
- Une évolution en taille (à la hausse ou à la baisse) et en positionnement sur la plateforme,
- De réutiliser les dessous de quai pour stocker du matériel, afin d'éviter l'aménagement d'espaces de stockage supplémentaires, avec une meilleure intégration paysagère.

De plus, le béton est une matière non corrosive et plus solide que le quai aluminium.

Ce marché négocié est passé sans publicité ni mise en concurrence préalable avec la Société Modulo Béton qui est le seul opérateur à fournir ce type de produit de construction de quai modulaire en béton ; le concept est breveté avec un droit d'exclusivité.

Titulaire du marché : Modulo Béton

Montant du marché : 294 640,00 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le marché décrit ci-dessus,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160629-c30-06-2016-DE Date de réception préfecture : 07/07/2016
